

Conseil en bref

MRC
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau Séance ordinaire du 20 janvier 2026

Administration générale

Autorisation – Signature de l'entente pour le prêt d'un véhicule réfrigéré avec l'organisme « Aux goûts du jour »

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser Mme Chantal Lamarche, préfète, ainsi que Mme Carolane Saumur-Belley, Directrice générale adjointe, à signer l'entente pour le prêt d'une fourgonnette réfrigérée avec l'organisme œuvrant pour la sécurité alimentaire dans la Vallée-de-la-Gatineau « Aux goûts du jour ».

Autorisation de signature – Entente sectorielle bioalimentaire de l'Outaouais 2025-2029

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser Mme Chantal Lamarche, préfète, ainsi que Mme Joanie Courchaine, directrice générale, à signer l'entente sectorielle bioalimentaire de l'Outaouais 2025-2029.

Octroi de contrat – services professionnels – Révision de la Planification stratégique de développement économique de la MRCVG

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'octroyer à la firme LGP le contrat de services professionnels visant la révision et la mise à jour de la Planification stratégique de développement économique de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, pour un montant variant entre 45 000 \$ et 55 000 \$, taxes en sus ;
 - D'autoriser la direction générale à signer tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution ;
 - De confirmer que les dépenses afférentes à ce contrat seront financées à même le FRR – volet 2;
 - De modifier le montant engagé de 40 000 \$ via la résolution 2025-R-AG348 à 55 000 \$.

Adoption – Politique de reconnaissance des employés

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter la politique de reconnaissance des employés, telle que présentée.

Adoption – Politique d'accueil et d'intégration des nouveaux employés

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter la politique d'accueil et d'intégration des nouveaux employés, telle que présentée.

Création d'un surplus affecté et affectation de sommes – Articles promotionnels

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - De créer un surplus affecté dédié à l'achat d'articles promotionnels;
 - D'y affecter un montant de 1 042 \$, montant du revenu de la vente d'articles promotionnels.

Autorisation – Transferts budgétaires – Exercice financier 2025

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la directrice des ressources financières et matérielles, Mme Claude-Ann Langevin, à effectuer les transferts budgétaires suivants pour l'exercice financier 2025 :

VIREMENT BUDGÉTAIRE - 2025					
	POSTE BUDGÉTAIRE	BUDGET INITIAL 2025	BUDGET MODIFIÉ 2025	ÉCART	SOURCE CRÉDIT BUDGÉTAIRE
Soutien à la communauté	02-110-81-970	4 000 \$	5 000 \$	1 000 \$	02-130-01-349
GUTAC Transport adapté - QP supplémentaire	02-370-01-970	130 000 \$	150 000 \$	20 000 \$	02-702-01-411
Services scientifiques et génies	02-454-13-411	20 000 \$	27 500 \$	7 500 \$	02-140-01-411

Affectation - surplus accumulés – Logiciel d'évaluation foncière

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de puiser un montant de 18 897.75 à même les surplus accumulés de la partie 1 du budget afin d'acquitter la facture de la dernière année de l'entente pour l'utilisation du logiciel d'évaluation foncière CIM.

Octroi de financement – Regroupement de la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau – Participation au salon nautique d'Ottawa et au Salon chasse, pêche, plein air 2026

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser le versement de 3 865 \$ et de 560 \$ au Regroupement de la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau pour les deux évènements cités et de prendre ces sommes à même le Fonds de développement régional.

Autorisation – Demande relative à une avance à un membre du Conseil dans le cadre du régime de remboursement de dépenses

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la demande relative à une avance à madame Chantal Lamarche afin de couvrir les dépenses telles que présentées via le formulaire prévu à cet effet.

Octroi de contrat – Services et gestion parasitaire

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'octroyer le contrat de services et gestion parasitaire à Déprédatation 07, au montant de 10 209.78 \$;
 - De puiser cette somme à même les surplus accumulés de la partie 1 du budget.

Conseil

Appui à la résolution 2025-12-248 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie - Félicitations à M. Dustin Cook pour sa nomination au Temple de la renommée du ski canadien

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adresser de chaleureuses félicitations à Monsieur Dustin Cook pour sa nomination et de le remercier sincèrement pour son implication au sein de la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Désignation – Représentant au sein du Comité consultatif régional (CCR) de l'Outaouais

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de désigner Mme Carolane Saumur-Belley, directrice générale adjointe, greffière-trésorière adjointe et gestionnaire de projet à titre de représentant de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein du Comité consultatif régional (CCR) de l'Outaouais, administré par le ministère de la famille.

Appui à la résolution 2025-12-298 de la MRC de Papineau – Demande au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs en lien avec le processus de détermination des aires protégées en territoire public méridional

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'appuyer la résolution 2025-12-298 de la MRC de Papineau et de demander :
 - Au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, monsieur Bernard Drainville, que des modifications soient apportées au processus du premier appel à projets d'aires protégées en territoire public méridional afin qu'aucun projet ne puisse être accepté sans l'appui final de la MRC et que l'attribution d'un statut soit la prérogative de la MRC;
 - Que la méthode de dépôt des projets soit revue afin qu'elle s'inscrive dans le processus de planification territoriale, permettant ainsi que tout projet vise l'atteinte des objectifs de conservation identifiés aux schémas d'aménagement et de développement (SAD) révisés;

- Qu'à cet effet, soit confié aux tables de MRC le mandat de décider des modalités de dépôt des projets et du processus de concertation;
- Que l'analyse interministérielle finale d'un projet soit conditionnelle à une résolution d'appui de la MRC au projet;
- Que la MRC et les municipalités concernées soient au centre des discussions en ce qui a trait à la gouvernance et à la mise en valeur des futures aires protégées.

Appui à la persévérence scolaire et à la réussite éducative – Journées de la persévérence scolaire (JPS) 2026

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - Que l'organisation déclare la troisième semaine de février comme étant celle des Journées de la persévérence scolaire (JPS) et s'y engage comme partenaire;
 - Que l'organisation appuie la Table Éducation Outaouais (TÉO) dans sa mission de faire de l'Outaouais une région persévérente qui valorise l'éducation comme levier de développement individuel et collectif;
 - Que l'organisation affirme la persévérence scolaire et la réussite éducative comme une priorité pour son organisation et pour le développement de la région et de ses communautés;
 - Que copie de la présente résolution soit transmise à la Table Éducation Outaouais.

Gestion financière et administrative

Adoption du registre des chèques – MRC – Période du 12 décembre 2025 au 20 janvier 2026

- Il est résolu d'adopter, tel que présenté, le registre des chèques de la MRC pour la période du 12 décembre 2025 au 20 janvier 2026, totalisant un montant de 794 081.45 \$.

Prélèvements bancaires – MRC – Période du 12 décembre 2025 au 20 janvier 2026

- Il est résolu d'adopter, tel que présenté, la liste des prélèvements bancaires de la MRC pour la période du 12 décembre 2025 au 20 janvier 2026 totalisant un montant de 452 645.93 \$.

Adoption de la liste des comptes fournisseurs de la MRC au 20 janvier 2026

- Il est résolu d'adopter, tel que présenté, la liste des comptes fournisseurs de la MRC au 20 janvier 2026 totalisant un montant de 217 730.37 \$.

Adoption de la liste des chèques - TNO Période du 12 décembre 2025 au 20 janvier 2026

- Il est résolu d'adopter, tel que présenté, la liste des chèques des TNO du 12 décembre 2025 au 20 janvier 2026 totalisant un montant de 35 354.81 \$.

Adoption de la liste des contrats octroyés par les responsables d'activités budgétaires
- Période du 12 décembre 2025 au 20 janvier 2026

- Il est résolu d'adopter, tel que présenté, la liste des contrats octroyés par les responsables d'activités budgétaires du 12 décembre 2025 au 20 janvier 2026 totalisant un montant de 5 748.75\$.

Élections

Création d'un fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de créer un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection et que ce fonds soit constitué des sommes affectées annuellement par le conseil, selon ce que prévoit l'article 278.2 de la LERM.

Affectation d'une somme au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'affecter au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection un montant de 25 000 \$ pour l'exercice financier de 2026;
 - Que les fonds nécessaires à cette affectation soient puisés à même le budget général de l'exercice financier 2026.

Hygiène du milieu et environnement

Autorisation de signature – Mise à jour de l'entente inter-MRC de traitement par compostage des matières organiques issues d'une collecte de troisième voie entre la MRC des Collines-de-l'Outaouais et la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la Préfète, Mme Chantal Lamarche ainsi que la directrice générale, Mme Joanie Courchaine, à signer une mise à jour de l'entente inter-MRC avec la MRC des Collines-de-l'Outaouais, pour la réception et le traitement par compostage, de leurs matières organiques issues d'une collecte de troisième voie à la plateforme de compostage du Complexe environnemental Sud à Kazabazua.

Autorisation – Réadhésion de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau à l'organisme Tricentris

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la Préfète, Mme Chantal Lamarche ainsi que la directrice générale, Mme Joanie Courchaine, à signer une adhésion permettant à la MRCVG de redevenir membre de l'organisme Tricentris pour l'année 2026.

Octroi du contrat 251201 – Services d'élimination de déchets domestiques

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau Gatineau d'octroyer le contrat 251201 « Services d'élimination de déchets domestiques » à GFL Environmental Inc., aux prix et conditions soumis.

Loisirs et culture

Autorisation - Report d'une somme résiduelle du budget loisir 2025

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser le report d'une somme résiduelle de 2 928 \$ du budget 2025 des loisirs au budget 2026, le tout tel que recommandé par le comité Loisir et Culture à l'occasion de la rencontre tenue le 14 janvier 2026.

**La prochaine séance ordinaire du Conseil
de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
aura lieu le mardi 17 février 2026.**

Veuillez noter que le procès-verbal, dont les informations de ce Conseil en bref sont extraites,
est sujet à adoption par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à une
séance ultérieure
et à sa signature par la préfète.